



Code d'éthique



Code d'éthique

Le club de natation de Sept-Îles a adopté un code d'éthique dans le but de rendre l'activité le plus agréable possible. Ce code d'éthique s'applique à tous les nageurs lors des entraînements et des compétitions.

Les athlètes doivent respecter les consignes suivantes:

- 1- Se présenter 10 minutes avant chaque entraînement ou réchauffement lors de compétition.
- 2- Aviser l'entraîneur au début de l'entraînement si le nageur doit quitter avant la fin.
- 3- Porter le casque et le maillot du club pour les compétitions.
- 4- Écouter et respecter les directives émises par l'entraîneur en tout temps.
- 5- Respecter les autres nageurs avec qui vous vous entraînez et compétitionnez.
- 6- Respecter l'environnement en rangeant et en ramassant les effets personnels et l'équipement utilisé pour l'entraînement.
- 7- Le flanage et le tirailage ne sont pas tolérés dans les vestiaires.
- 8- Respecter les officiels, les parents accompagnateurs et toutes autres personnes qui sont responsables d'une activité organisée par le club.
- 9- Toujours utiliser un langage respectueux en tout temps.
- 10- Respecter les règlements de la fédération (FNQ) en tout temps
- 11- Tous les athlètes du club de natation doivent respecter le code d'éthique en tout temps en en tout lieu lorsqu'ils représentent leur club ou lorsqu'ils portent le costume du club en dehors des heures d'entraînement et compétition.
- 12- Tous les athlètes membre du club de natation doivent faire abstraction de consommation de tabac, d'alcool et toutes autres substances illégales (drogues, stéroïdes).

